L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales
TARN-ET-GARONNE tarnetgaronne.fr

Base solaire en Occitanie

SAS BATEAUX POUR LA PLANÈTE

Porteur du projet : SAS Bateaux pour la planète

Canal des Deux Mers - Chantier fluvial à Castelsarrasin

Subvention FEADER de 80 000€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 18/07/2022

Cette société basée à Casseneuil (47), a développé une construction navale fluviale écoresponsable avec une solution innovante de tourisme fluvial par bateaux solaires. Ce concept appelé « Coche d'eau solaire » a été développé et mis au point par la fondatrice de la SAS « Bateaux pour la planète », Mme Renouf, marinière.

Le projet déposé dans LEADER concerne la **construction de deux bateaux électro-solaires** destinés à la location de navigation touristique fluviale sans permis, en particulier sur le canal des Deux Mers

Ces bateaux, équipés de motorisations électriques alimentées par un générateur photovoltaïque embarqué, permettent une **navigation économe, écologique et silencieuse.**

Par son absence de rejets polluants dans l'air et dans l'eau, sa navigation silencieuse permettant de s'immerger pleinement dans l'ambiance fluviale, ce concept est totalement novateur.

De plus, ce bateau destiné à la location ne nécessite pas de posséder un permis bateau pour le piloter (un temps de prise en main) et a été conçu pour être accessible aux personnes à mobilité réduite et réalisé avec une majorité de matériaux recyclables.

*Ce catamaran, à coque aluminium et structure bois, est **entièrement recyclable** et est **autonome en énergie à 100%.** D'une dimension de 15 x 4 mètres, il est équipé de 24 m² de panneaux solaires, de 4 batteries lithium et de 2 moteurs de 6 KW. Il a été conçu pour une **navigation de 4 à 5 heures par jour**.*

Il peut accueillir jusqu'à 12 personnes en journée pour de simples promenades et jusqu'à 6 personnes en couchage, y compris les personnes à mobilité réduite.

Site internet : https://www.bateauxpourlaplanete.fr/

GARONNE QUERCY GASCOGNE
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

L'objectif à terme est de développer une flotte de coches solaires pour répondre d'une part à l'enjeu du développement durable mais aussi au souhait grandissant des touristes de pratiquer l'itinérance douce et le « slow-tourisme ». C'est un type de tourisme qui consiste à prendre le temps de découvrir une destination, vivre une expérience touristique plus authentique, en privilégiant les destinations plus proches, loin du tourisme de masse et en utilisant des moyens de transports moins polluants.

La demande d'aide LEADER a porté sur les dépenses de construction de 2 coches solaires *-de la coque aux aménagements intérieurs (sanitaires, cloisons bois)-* et de location du hangar au chantier fluvial de Castelsarrasin.

Le concept a rencontré un grand succès dans les différents salons nautiques avec l'obtention d'un prix du bateau électrique en 2021. Il a également été présenté aux services du ministère des transports. Pour le futur, le porteur souhaite développer sa flotte de péniches solaires à vocation touristique ainsi qu'un concept de bateau habitat pour les particuliers.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°2 « Mettre en œuvre une stratégie de développement de l'économie touristique et culturelle axée sur le potentiel patrimonial local et l'expression identitaire des terroirs » :

2.2 - Développement du tourisme d'itinérance et de découverte (fluvial, pédestre, équestre, vélo) et qualification de l'offre d'hébergement :

- Soutien aux actions visant à harmoniser et à promouvoir les voies douces (voie terrestre ou fluviale réservées à tous les modes de déplacement non motorisés) locales existantes.

Plafond LEADER : 80 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 19/10/2022)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**263 500,30 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**80 000,00 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Voies Navigables de France	24 028,00 €
→ Région Occitanie	48 221,00 €
Autofinancement	111 251,30 €